



Matinale de  **VILLES EN DEVELOPPEMENT-
ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS**

Les villes du Sud peuvent-elles sauver le climat ?

Discussion avec **Jean-Pierre Elong Mbassi** (CGLU/A)

*31 octobre 2018
Grande Arche de la Défense*

L'association AdP -Villes en développement a organisé son deuxième évènement sur le thème générique «Ville et climat». Cette rencontre fait suite à notre atelier-débat du 4 octobre portant sur l'adaptation et la gouvernance des villes face au changement climatique. Nous avons le plaisir d'accueillir **Jean-Pierre Elong Mbassi**, secrétaire général de CGLUA (Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique), également l'un des membres fondateurs d'AdP.

Réfléchir et partager les connaissances et les pratiques sur les réponses à apporter aux enjeux du changement climatique apparaît aujourd'hui prioritaire. Cette matinale a été ainsi l'occasion d'enrichir le dialogue entre les acteurs français du développement urbain (membres de AdP ou administrations et organisations partenaires) et les Maires ainsi que les élus locaux des villes africaines. Cette matinale s'inscrit également dans une série d'évènements proposés pour fêter les 40 ans de notre association et devant se poursuivre en 2019.

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI - SECRETAIRE GENERAL DE CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE (CGLU-A)



Jean Pierre Elong Mbassi est depuis 2007 le Secrétaire Général de Cités et Gouvernement Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique). Il était le Président du Conseil intérimaire de Gestion de Cities Alliance jusqu'au mois d'Avril 2016. Il est également Co-Président de l'Alliance mondiale des Villes pour le Développement Scientifique (World Cities Scientific Development Alliance -WCSDA), et Secrétaire Général Adjoint du forum sino-africain des collectivités locales. M. Elong Mbassi est l'homme derrière les Sommets Africités, la plus importante manifestation des villes, régions et collectivités locales d'Afrique, dont il supervise l'organisation

depuis la première édition en 1998. M. Elong Mbassi est riche d'une expérience de près de 40 années dans le domaine du développement urbain et de l'aménagement du territoire, des services urbains, du développement économique local, de la gouvernance des collectivités locales, de l'habitat et de la restructuration des bidonvilles. De 1996 à 1999, il a été le tout premier Secrétaire Général de la Coordination Mondiale des Associations des Villes et des Autorités Locales (World Association of Cities and Local Authorities Coordination -WACLAC), en même temps qu'il occupait le poste de Secrétaire Général du Partenariat sur le Développement Municipal (Municipal Development Partnership, MDP), de 1992 à 2006. Auparavant, de 1981 à 1991, M. Elong Mbassi a été le directeur du premier projet urbain cofinancé par la Banque Mondiale au Cameroun et qui portait sur la restructuration et l'aménagement d'une zone d'habitat insalubre de 300.000 habitants dans la ville de Douala. M. Elong Mbassi a commencé sa carrière professionnelle à Paris en France où il a été chargé d'études puis chargé de mission à l'Agence Coopération et Aménagement de 1973 à 1980. Il est un des membre fondateur d'AdP « villes en développement », association de professionnels francophones des villes dans le monde.



Éléments introductifs

HERVE BOIGUILLAUME, Directeur de projet "Ville durable" à la direction des affaires européennes et internationales - Ministère de la transition écologique et solidaire et Ministère de la cohésion des Territoires

La question que vous posez, « Les villes du Sud peuvent-elle sauver le climat ? », est au coeur des préoccupations du Ministère dans le cadre de nos réflexions sur les villes durables.

À l'aube de la COP 24, la mobilisation des villes, et notamment, les villes du Sud, est essentiel. Les réflexions menées aujourd'hui sont au coeur de notre ministère et de l'actualité :

- Africités¹ se tiendra dans quelques jours, ainsi que la COP 24 à Katowice. Dans ce cadre, il y aura un événement monté sur le Pavillon France en lien avec les villes polonaises pour faire suite au concours villes durables de notre ambassade de France en Pologne, organisé tous les ans en partenariat avec la mairie de Varsovie, ce qui permet de récompenser l'action d'une douzaine de villes polonaises parmi une soixantaine de candidatures. Ce type de concours existe dans trois pays, la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie. Nous souhaiterions que le MEAE étudie le lancement d'un concours similaire en Afrique, en le testant dans une ou deux de nos ambassades.
- L'UE vient de lancer un appel à propositions « autorités locales ». La DAECT (Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales) du Quai d'Orsay, l'AFCREE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) et CUF (Cités Unies France) ont mis en oeuvre une formation pour une quinzaine de villes françaises qui doit permettre de favoriser les actions de villes du Nord vers les villes du Sud.
- Le sommet Afrique-France 2020 portera sur la ville durable. Les différents acteurs comme le Ministère, l'AFD et toutes autres instances étatiques concernées par la question s'organisent pour préparer l'évènement avec l'organisation de manifestations d'étapes, de temps de réflexion, comme par exemple avec Réseau Habitat et Francophonie qui tiendra une conférence à Nouakchott en Mauritanie au mois de mars.

Je souhaite juste conclure en souhaitant que cette rencontre d'aujourd'hui permette d'enrichir nos réflexions au sein du Ministère mais également auprès de tous les membres du Partenariat français des Villes et Territoires (PFVT).

¹ 8ème sommet d'Africités du 20 au 23 Novembre 2018 à Marrakech « La transition vers des villes et territoires durables : le rôle des collectivités territoriales d'Afrique »



BENJAMIN MICHELON, CHEF DE PROJET A GROUPE HUIT, PRESIDENT DE ADP- VILLES EN DEVELOPPEMENT

Je remercie le Ministère de nous accueillir et de nous soutenir pour mettre en œuvre les débats sur les villes en Développement. L'association AdP-Villes en développement est particulièrement heureuse d'être dans vos locaux pour fêter ses 40 ans et d'avoir réuni ses partenaires. Dans le même temps, je remercie pour leur présence la CODATU, la Fnau, Cobaty, ainsi qu'un certain nombre de réseaux qui travaillent en partenariat avec AdP.

C'est une période de fête pour nous qui permet de regarder en arrière avec une certaine fierté le travail accompli par les membres de l'association durant cette période avec la construction d'un réseau de professionnels qui travaillaient essentiellement dans le champ de la coopération. Je tiens surtout à remercier ceux qui étaient là au début, qui ont construit cette association et qui ont permis qu'elle perdure. Je pense par exemple à Xavier Crépin, qui a monté cette matinale, à François Noisette, Jean-Pierre Elong Mbassi ou encore à Michel Arnaud ou Michel Gérard.

C'est aussi une période de questionnement, 40 ans après, pour s'adapter aux évolutions. La question du savoir-faire français est au cœur de nos pratiques, de nos réflexions et nos débats. En effet, à l'heure d'internet, tout en continuant à faire réseau, le débat et l'échange sur les pratiques et les méthodes, afin de valoriser les compétences de tous, nous paraissent aujourd'hui essentiels. Le champ de la ville a été couvert ces quarante dernières années par l'AdP et par son bulletin qui est un outil de réflexion et de débat sur nos enjeux.

Pour en venir à la question qui nous préoccupe aujourd'hui, AdP a toujours cherché à se questionner sur les nouvelles pratiques, les nouveaux enjeux. L'enjeu climatique a fait l'objet de notre dernière journée ateliers². Cette journée a réuni une soixantaine de personnes qui ont réfléchi sur ces questions de pratiques, de méthodologies et d'enjeux sur la question de l'urbanisme et du climat. C'est une question qui se pose pour nous, à la fois parce qu'il y a des attentes professionnelles mais aussi parce que nous sommes des citoyens. Aujourd'hui c'est également la journée mondiale des villes des Nations unies et donc l'intérêt de montrer que cette question est prégnante et va occuper, malheureusement, nos réflexions pendant plusieurs années.

En terme de chiffres, nous pouvons rappeler que 75% des habitants de la planète habitent à moins de 60 kilomètres des littoraux. On voit déjà qu'avec cette donnée, que cela soit pour les villes du Sud ou les villes du Nord, l'enjeu est considérable. Par ailleurs, 14 des 16 métropoles les plus importantes sont aujourd'hui des villes côtières. La question des inondations et du changement climatique est très importante pour ces urbains qui seront rapidement concrètement touchés par les évolutions. On prévoit d'ici 2100 une augmentation du niveau des eaux de 2,5 mètres³. Cette problématique est très importante. On s'aperçoit également qu'il y a de nombreuses migrations sur ces pôles littoraux. Ajouté à cela, il y a de nombreux phénomènes climatiques sur lesquels on a encore du mal à travailler, comme les îlots de chaleur ou encore les intensifications des pluies. On est donc sur une question à la fois qui

²Journée ateliers sur « L'adaptation des villes du Sud au changement climatique », le 4 octobre 2018 à l'EIVP

³ Source GIEC



est centrale mais aussi sur laquelle on a une certaine méconnaissance de ce qu'il faut faire concrètement pour adapter les territoires, protéger les populations et atténuer le processus global.

Dans ce sens, l'une des premières questions qui s'est posée à nous est la distinction entre le changement climatique et les problèmes structurels des villes du Sud. Par exemple, la question de l'assainissement se pose souvent quand on évoque le changement climatique. Or, il s'agit pour un bon nombre de villes de l'absence d'adaptation des réseaux qui datent des années 1960 face à l'urbanisation et la densification des territoires urbains. Il y a imbrication des problématiques entre une urbanisation non maîtrisée et un changement des régimes des pluies qui causent plus de dégâts. Cette double entrée dans la problématique fait que la question du changement climatique peut être noyée dans la question de la mise au normes et adaptation des infrastructures urbaines. Face à ces différents éléments, on a essayé de repérer plusieurs enjeux :

- La question de la planification et de l'intégration du changement climatique dans la planification urbaine ;
- Les enjeux sociaux, effectivement les quartiers précaires sont des rejets urbains construits sur des zones difficilement urbanisables. Les habitants de ces quartiers sont souvent les premiers à être victimes des intempéries et/ou des changements de température ;
- L'enjeu migratoire, par exemple, que j'évoquais tout à l'heure avec les villes côtières. L'intégration de nouveaux habitants va poser des questions. Cette réflexion s'étend à la production des quartiers précaires. On s'est d'ailleurs posés cette question lors du dernier débat de l'AdP entre Jean-François Tribillon et Aurélie Donne⁴.
- L'enjeu économique, l'axe économique est important également. Comme Youssef Diab de l'EIVP l'a rappelé lors de notre journée du 4 octobre, on commence à poser en Europe la question des assurances des particuliers face aux catastrophes. et, de ce fait, les cotisations vont commencer à augmenter. Nous allons tous être personnellement touchés puisque face à au nombre croissant d'intempéries, les montants des indemnisations augmentent et, par effet mécanique, le prix des assurances va également augmenter. De même, les enjeux de financement de la ville, du financement des questions liées au financement du changement climatique et de l'adaptation des villes sont importants. Et encore une fois, ils s'imbriquent avec les manques criants de financement de l'urbain que l'on constate aujourd'hui dans les villes en développement.

Ces différents enjeux ont permis par la suite de proposer des solutions. Dans le cadre de ces solutions, nous n'avons pas cherché à produire un « prêt à penser ». Ce qui fait AdP c'est aussi la pluralité des ses membres et donc la pluralité de ses points de vue, parfois divergents. Le but n'est pas de faire converger vers des réponses toutes faites, mais de faire ressortir des questionnements qui favorisent la réflexion de chacun des acteurs :

- Le premier élément dégagé notamment en lien avec la planification a été les risques, la prévention et la connaissance de ces risques. De l'habitant aux autorités locales, la question n'est pas traitée et est encore mal connue. Il y a encore un travail à faire, ne serait-ce qu'en connaissances comme avec la création d'observatoires. Il y a également des éléments simples qui existaient auparavant et qui ont été oubliés par les autorités. Je citerai l'exemple des échelles de crues qu'on ne retrouve plus dans les

⁴ Débat lors de la journée du 4 octobre à l'EIVP « Quartiers précaires : intégrer ou déguerpir ? »

municipalités. Je reviens du Congo et on se plaignait de l'absence de ces échelles de crues qui ont disparu, faute d'entretiens. Ce sont des éléments mineurs mais on se rend compte que ce sont des éléments qui ont été oubliés par les autorités.

- Le second enjeu est de dire qu'on est plus sur des questions d'adaptation que sur des questions d'atténuation. Il faut trouver des moyens de comment faire face à la montée des eaux par exemple et pas comment diminuer.
- Autre point soulevé est aussi que souvent les solutions existent déjà. On parle beaucoup d'habitats vernaculaires qui répondent déjà aux questions du changement climatique. Ces solutions sont oubliées, sous couvert de la prétendue foi en la « modernité. » Les autorités préfèrent valoriser une vision de la ville qui soit « moderne », c'est avec des belles tours en verre, un peu comme on voit à la Défense, plutôt que de réfléchir à l'habitat vernaculaire, à l'orientation des bâtiments, et d'adaptation des formes des bâtiments.
- Bien que ce soit une question mondiale, il faut dire clairement qu'on ne peut pas transposer les solutions. Je pense notamment aux typologies de planification qu'on peut introduire par exemple aujourd'hui en France. Dans les pays en développement, il apparaît qu'il convient d'adopter une approche modeste de la planification, qui permette de se transformer en projet directement. Pas un document de planification, réalisé par un bureau d'études, qui, au final, servira à caler un meuble, à remplir une armoire etc. Il vaut mieux avoir des documents plus simples et plus pragmatiques sur cette question de planification en lien avec le changement climatique et qui pourra plus facilement obtenir des financements.
- Il y a aussi la question de la participation. Tout à l'heure je parlais de la connaissance, on a fait participer des habitants sur ces questions de changement climatique dans un projet au Congo, pour savoir s'ils étaient conscients qu'il y avait un changement climatique, si cela avait une répercussion sur leur quotidien. On s'est rendu compte que les jeunes saisissent les enjeux et comprennent le phénomène. Dans les autres groupes, il y a un temps avant de se saisir ces enjeux. Les habitants présents dans ces groupes s'attendaient plus à ce que l'on développe une approche projet, c'est-à-dire qu'on leur propose directement des solutions plutôt que d'essayer de développer cette question du changement climatique et de voir comment se l'approprier. Avec cette question, on aborde rapidement la problématique de la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont les autorités s'impliquent, comment elles s'emparent des questions foncières. En effet, comme on le voit bien souvent chez nous, la question du permis de construire, la question des zones constructibles se posent avec acuité, puisqu'il y a des tentatives d'occupation et de construction sur des zones inondables dont on peut douter de la viabilité.

FRANÇOIS NOISSETTE, PRÉSIDENT DE KALUTERE POLIS, TRÉSORIER DE ADP- VILLES EN DÉVELOPPEMENT

Sous l'angle financier et fiscal, on constate que le système fiscal local est parfois insuffisamment décourageant à aller s'installer dans des zones dangereuses, voire même incitatif pour s'installer dans des endroits qui seront sous l'eau dans 50 ans. Ceci n'est évidemment pas une bonne stratégie. Cette question est due à un besoin considérable de financement. La seule adaptation du patrimoine portuaire mondial est évaluée à 100 milliards de dollars. De même, on estime que 75 % des populations va vivre à moins de 60 km de la mer. Dans les pays développés, les réseaux sont fortement interconnectés et assurent une bonne résilience. Par contre, dans les pays en développement, la ville côtière est le cœur d'un système qui ne dépend que d'elle. S'il y a une catastrophe, une tempête comme



celle de la Nouvelle-Orléans qui arrive sur une ville côtière africaine, c'est tout le pays qui tombe. Il n'y a pas d'autres moyens d'accéder à cette ville que le port ou l'aéroport. Et pourtant il n'y a pas eu de réflexions sur les grandes infrastructures dans ces pays.

Autre constat. Le 4 octobre, nous étions une trentaine dans un atelier sur les villes littorales. Sur ces 30 personnes, la moitié avait rencontré la question des submersions dans son expérience professionnelle. Et pourtant la réelle connaissance des questions liées à la montée des eaux était insuffisante. D'après des prévisions récentes, la montée moyenne pourrait atteindre 2,5 mètres en 2100. Cependant, cette donnée n'est pas valable sur tous les territoires. À Alexandrie, la montée des eaux se fait deux fois plus rapidement et si l'on pousse la réflexion, dans 40 ans la ville est totalement submergée. La prise de conscience que ce sujet est très complexe et très local est faible. Quels que soient les dispositifs internationaux mis en place, de toute façon, l'action se fera au niveau local. S'il ne se passe rien au niveau de la prise de conscience et action locale, tous les dispositifs internationaux qu'on mettra en place ne serviront à rien.

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Il y a une question que je voudrais véritablement poser : est-ce que les villes du Sud ont beaucoup contribué à la situation actuelle ? Je répondrai par la négative à cette question. Dès lors, demander aux villes du Sud de sauver le climat c'est un peu osé ! Mais, c'est normal car l'urbanisation est particulièrement dynamique dans les pays du Sud, notamment en Afrique.

En effet, les villes africaines subissent mais sont très peu préparées pour faire face au changement climatique. Les catastrophes naturelles ont fait, en 2018, 80 morts à Freetown en Sierra Leone et 20 morts à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les populations sont de plus en plus conscientes du phénomène. Récemment le changement climatique, et plus particulièrement l'érosion côtière, a coûté sa maison à l'actuel Président du Bénin. Le niveau de conscience et d'attention par rapport au changement climatique est de plus en plus élevé. Les Africains sont de plus en plus conscients de l'importance et de l'impact des changements climatiques sur leur vie de chaque jour. La question est comment y faire face et comment se mobiliser pour y faire face.

L'enjeu climatique passe chez nous derrière l'enjeu de l'augmentation démographique. C'est important de savoir qu'entre 1998 et 2018 la population de l'Afrique a augmenté de plus de 70%. Il a fallu 100 ans à Paris pour passer de 500 000 habitants en 1810 à 1 million d'habitants en 1910. À Lagos⁵ cela s'est fait en 25 ans, entre 1950 et 1975. Et chaque année, Lagos accueille quelques 500 000 habitants en plus. De tels niveaux de croissance urbaine sont inédits dans le monde. Tous les paquets technologiques qui ont été inventés pour faire face à la croissance urbaine l'ont été pour des villes dont la croissance était beaucoup faible, et surtout qui étaient plus denses. Nous ne savons pas actuellement faire face à de tels déferlements démographiques. Il faut donc inventer des nouveaux systèmes et ne pas s'en tenir seulement aux systèmes qui ont fait leurs preuves dans les pays du Nord.

⁵ Plus grande ville du Nigeria, actuellement de 12 090 000 habitants



Deuxième point, le passif en infrastructures est tel qu'un rattrapage n'est pas envisageable dans les conditions économiques actuelles des pays africains. C'est un point important puisque quand on considère l'estimation des besoins annuels d'investissements urbains faite par la Banque Mondiale (90 milliards pour les investissements dans le domaine urbain), il est difficile d'imaginer la mobilisation des ressources à la hauteur des attentes. Il y a donc lieu d'ouvrir un champ de recherche relativement aux réponses que les villes d'Afrique doivent apporter au défi démographique.

Trois leviers d'actions peuvent être mobilisés pour répondre aux défis identifiés

:

1) Les femmes

La montée en régime des femmes dans l'espace politique et l'espace social en Afrique est probablement un levier sur lequel agir pour que le défi démographique soit envisagé de manière moins positive. Il est extrêmement important qu'on redonne leur place aux femmes. Dans notre organisation, CGLU Afrique, nous avons créé un réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA). C'est une des ailes les plus dynamiques de notre organisation. L'égalité des genres et l'évolution de la place des femmes dans la société vont changer les mentalités. De plus, le fait qu'il y ait des femmes de plus en plus investies dans la gouvernance des collectivités amène à considérer leurs préoccupations dans les politiques locales. On a également constaté une corrélation entre l'augmentation du niveau d'éducation et du niveau de vie des femmes et la baisse du taux de fécondité. L'enjeu majeur est donc de donner plus de poids et plus d'opportunités aux femmes dans la société.

2) Les jeunes

Les moins de 18 ans représentent 60% de la population africaine. Or, ils sont absents de la gouvernance publique. Dans notre organisation nous avons pris l'initiative de créer un « Forum des jeunes ». Nous avons sélectionnés 20 jeunes qui viendront au Sommet Africités à Marrakech.

3) La migration

Sur ce plan, l'impression de l'envahissement de l'Europe par les migrants venus d'Afrique est très loin de la réalité. Plus de 80% des migrations africaines se font à l'intérieur du continent. Autre point à titre de rappel, les migrations sont consubstantielles du genre humain. C'est la raison pour laquelle les Nations Unies ont élevé la migration au rang des droits humains. Ce qui est souvent dénoncé c'est la migration clandestine. Nous soutenons que la migration clandestine existe parce que les gouvernements nationaux restreignent l'octroi des visas d'entrée indispensables à la migration légale. Les gouvernements restreignent aussi le droit d'établissement pour les ressortissants étrangers. Il faut sortir de cette aversion envers les migrations. Très souvent la migration volontaire est un choix généralement fait par le migrant dans l'objectif d'améliorer sa vie ou celle de sa famille ou de ses proches. La migration peut aussi être une des réponses à la croissance démographique. Par exemple il n'y a pas de solutions à la croissance démographique à laquelle un pays comme le Niger est soumis sans la possibilité de migrer en Afrique de l'ouest. L'Europe vient de prendre un acte détestable : renvoyer les migrants africains dits illégaux vers certains pays africains qui ont signé un accord d'aide au retour et qui ont l'obligation d'assigner les migrants refoulés à domicile, souvent au mépris de la libre circulation reconnue notamment au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le manque de vision stratégique de l'Europe crée des problèmes à tout le monde. Dans quelques semaines va se tenir à Marrakech la conférence des Nations Unies en vue de la conclusion



d'un Pacte mondial sur la migration. Or malgré leur rôle majeur dans la gestion des flux de migration la négociation du Pacte n'a pas associé les collectivités locales⁶. On voit bien que l'ONU a privilégié la perspective sécuritaire dans la négociation du Pacte Mondial et a négligé globalement la perspective développementaliste de la migration qui a la préférence des collectivités territoriales

4) L'urbanisation

Les 2/3 de la richesse africaine sont désormais produits dans les villes. Les villes doivent aussi être considérées comme les acteurs majeurs dans la réponse au défi climatique. On sait que la plupart des émissions de GES sont produites dans les villes et que ces dernières sont les espaces où les catastrophes liées au changement climatique ont les impacts les plus néfastes. C'est pour cela que nous avons choisi d'engager une réflexion avec les maires sur la transition vers des villes et des territoires durables et le rôle que les collectivités territoriales d'Afrique devraient jouer. Nous comptons définir le point de vue des collectivités territoriales d'Afrique sur l'Agenda du Climat lors du prochain Sommet Africites à Marrakech et nous comptons porter et défendre ce point de vue à la COP24 à Katowice, Pologne.

⁶ La rencontre des Nations Unies sur la migration se tient du 8 au 11 décembre à Marrakech

« Changement climatique : un enjeu globale, des réponses locales »

RONAN DANTEC

Sénateur Loire-Atlantique - Porte-Parole climat Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Président Climate Chance

Le changement climatique interpelle tout le monde. Les derniers chiffres du rapport du GIEC montrent qu'en 20/30 ans il peut y avoir une perturbation totale de notre système. Les responsables d'entreprises, les élus locaux ont tous une part de responsabilité. Ils ont un rôle particulier à jouer puisque l'élu local est en charge de la vie quotidienne des habitants. Ils ont en effet les leviers pour rendre la vie quotidienne climato-compatible. Nous allons publier avec Climate Chance un premier rapport mondial avec un focus spécial sur le rôle des collectivités. Ce ne sont pas toutes les collectivités qui se mobilisent. Il s'agit en particulier d'une mobilisation en Europe et en Amérique, avec une découverte aujourd'hui par l'Afrique. On n'a pas une mobilisation homogène à l'échelle du monde. Des villes comme Helsinki envisagent la neutralité carbone d'ici 2025. A l'inverse, certaines villes chinoises ont des responsabilités locales par rapport à leurs centrales à charbon. Si on regarde dans le détail ce que font les territoires, assez régulièrement il y a les mêmes réponses qui sont amenées. Dans les villes du nord par exemple il y a les réseaux chaleur, et qui convertit la biomasse.

La mobilité est un autre enjeu important. Copenhague, Paris, et Nantes y travaillent beaucoup. Sur la question de la réhabilitation du logement, c'est un peu plus compliqué, il y a l'enjeu majeur de réhabiliter les parcs anciens. On sait qu'il faut des maîtrises foncières, des maîtrises du sol, or cela nécessite des revenus. Il faut qu'il y ait un aménagement cohérent, par exemple entre mobilité et habitat.

Il faut plus insister sur le couple ville-région. Elles n'ont pas les mêmes compétences, donc il faut étroitement les associer. La question climatique est fondamentalement une coordination entre tous les échelons, de l'international jusqu'aux villes et aux citoyens. La question des citoyens est essentielle, il y a tout un enjeu autour de la mobilisation, comment les amener vers ce sujet. Par ailleurs, un autre thème est en train d'émerger c'est celui des pratiques alimentaires : favoriser les circuits-courts, manger local et bio. Là encore la sensibilisation, dès l'école est importante.

Tout le monde a compris qu'il faut l'implication des villes dans la question face au changement climatique. Cependant, sans cadre national par exemple, cela est vain. Il faut donc une véritable synergie entre les niveaux. Le plus gros de la finance climat est le prêt. Celui qui prête veut revoir son argent, et donc les prêts se font essentiellement aux Etats. Tous les grands acteurs ont du mal à faire des petits prêts, cela coûte très cher en portage. On n'a pas encore trouvé la bonne solution. Beaucoup de villes du Sud n'ont pas accès à la finance internationale. On a besoin de systèmes locaux plus robustes. Il faut renforcer les capacités. L'autre enjeu est d'utiliser les fonds de subvention comme des fonds de garantie plutôt que comme des fonds d'investissements directs. Il faut véritablement faire baisser le risque. Si on diminue le risque, on ouvre le prêt.

Cet entretien a été accordé au PUCA à l'occasion du colloque sur l'internationalisation des villes au (début) du 21ème siècle : Enjeux, processus, stratégies, organisé par le PUCA et le LATTTS les 15 et 16 octobre 2018.



Dialogue

BENJAMIN MICHELON

Merci beaucoup pour cette intervention, je vais rebondir en vous posant quelques questions. Entre l'interview de Ronan Dantec et ce que vous venez de dire il y a plusieurs points qui me semblent importants.

Tout d'abord vous avez parlé d'immigration à Lagos, il se trouve que j'y ai travaillé. Quand on parle du changement climatique et des quartiers vulnérables, à certains responsables de l'environnement de l'Etat de Lagos, la réponse est de dire que ces populations vulnérables n'ont rien à faire sur ces territoires qui ne leur appartiennent pas. Je cite cet exemple mais c'est un discours qu'on peut entendre régulièrement. Je perçois bien qu'il y a une volonté des Etats et des villes qui commencent à prendre le problème à bras le corps. Néanmoins, la difficulté de faire passer le message, pour nous professionnels de l'urbanisme, est bien présente. Quand on parle de « ville verte », les gens s'imaginent une ville avec des arbres verts au bord de la route. Il n'y a pas de vision d'une intégration globale de l'approche environnementale dans tous les aspects de l'aménagement urbain. Sachant qu'on est tous d'accord qu'on n'essaye pas de faire du copier-coller mais est-ce que il y a des espaces de dialogue qui existent ? Des espaces de construction pour faire évoluer cette pensée. Comment échanger avec les autorités locales ? C'est ma première question.

Quand vous parlez des jeunes et des femmes, je vous rejoins tout à fait, je voudrais plutôt faire un commentaire. Je reviens du Congo, où l'on a pu travailler avec des jeunes et des femmes lors de focus groupe sur la question du changement climatique dans les quartiers précaires. Dans le groupe des jeunes il n'y avait que des hommes. Les jeunes étaient donc considérés comme étant forcément les hommes. Les femmes étaient séparées. Il y a déjà là une distorsion dans la construction locale de ce que peut être la « jeunesse ». Lorsqu'on a discuté avec les femmes du changement climatique, elles avaient du mal à se représenter cette réalité. Ce qui les intéressait, c'était d'avoir un accès aux quartiers. Elles se plaignaient, en cas de problème, de ne pas pouvoir avoir accès aux quartiers. L'accessibilité, c'est leur priorité. Il y a une différence avec les hommes dont les réflexions portaient plus sur des problèmes internes aux quartiers : places publiques, routes et éléments de quartiers. Les jeunes, eux, envisageaient la catastrophe. Entre les trois groupes il y avait donc de fortes différences. Par contre ce qui est commun, c'est qu'il y a un sentiment d'abandon de la part de l'Etat et de la collectivité locale.

Troisième élément, je reviendrai sur ce qu'a dit Ronan Dantec sur la finance verte. La principale difficulté on l'a vu lors de la journée du 4, il y avait des participants de l'Agence Française de Développement. La question des financements, est-ce que on doit la poser en terme de massification, ou ne serait-ce pas le double enjeu de ce que montrait Ronan Dantec à savoir, les financements ne doivent pas forcément être conséquents mais à hauteur de la gouvernance qui peut les accepter. Cette question de prêt est très importante et ambiguë, puisqu'on sait qu'il n'y a que très peu de collectivités africaines qui aient reçu un prêt sous-souverain de l'AFD. Dans le même sens, la seule ville qui ait essayé d'accéder au marché financier, c'est Dakar et cela s'est mal terminé pour son maire. La question est de trouver d'autres financements pour cette adaptation au changement climatique. Bien que, pour



finir, sur le constat, nous sommes d'accord, les responsables, c'est nous, et la question du changement climatique, c'est effectivement nous qui la posons.

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Je vais d'abord réagir par rapport à ce que Michelin a vécu à Lagos. En tant que professionnel, nous disons aux élus que la ville qu'ils ont c'est celle qu'ils ont à gérer. Or dans beaucoup de villes d'Afrique les autorités gèrent à peine plus de 60 % de l'agglomération. C'est ce constat qui a poussé CGLU Afrique à lancer en collaboration avec SDI (*Slum Dwellers International*) et le soutien financier de Cities Alliance, une campagne sur le thème "Connais Ta Ville" (*Know Your City*) qui consiste à prendre en compte toute la ville, y compris les quartiers d'habitat informel, pour planifier et gérer la ville. Ceci est en cohérence avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) qui recommandent de ne laisser personne de côté⁷. C'est une fuite en avant quand on dit que de toute manière ces gens n'ont pas à être là et qu'ils vont partir un jour. Sauf que ce jour ne vient jamais. Excepté si des investisseurs font pression pour les faire partir pour récupérer l'espace. Ce genre d'opérations intéresse généralement quelques îlots ou au mieux des morceaux de villes. En tant que professionnels nous nous efforçons de persuader les élus que la ville qu'ils gèrent est bien plus importante que celle à laquelle ils s'intéressent habituellement. Les élus sont intéressés par le vote des populations des quartiers informels, mais ont du mal à les intégrer dans la gouvernance de la ville. Le programme KnowYour City a été conçu pour réparer cette erreur.

Quand B. Michelin dit qu'entre les jeunes, les femmes et les vieux, il y a des clivages c'est la vérité. Conquérir l'égalité hommes-femmes est un combat politique de chaque jour. Vous pensez bien que les jeunes filles n'aiment pas la discrimination dont elles sont victimes. Notre organisation défend et soutient l'égalité des genres à tous les niveaux de gouvernance. Nous avons mis en place le réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA) pour qu'elles mêmes soient les motrices de la lutte pour l'égalité des genres. Et nous faisons de même au niveau des jeunes avec notre forum des jeunes. Petit à petit les mentalités changent.

Sur la question du changement climatique, l'Afrique a très peu contribué à la situation actuelle mais nous sommes tous dedans. Il faut trouver des solutions tous ensemble, même si la responsabilité est à la fois commune et différenciée. C'est pour cela que l'Accord de Paris a prévu de mettre en place un Fonds Vert Climat doté de 100 milliards de dollars mis en place par les pays du Nord pour aider les pays du Sud. Le problème c'est qu'on ne sait plus très bien si cet argent-là existe encore, si les montants annoncés seront effectivement mobilisés compte tenu de la défection de certains pays importants comme les États Unis. Bien sûr l'évaluation des besoins de financement est fonction des solutions technologiques choisies pour apporter des réponses aux problèmes rencontrés. Par exemple pour desservir une ville comme Kinshasa en RDC, dont les dimensions sont de 120 kilomètres d'ouest en est, et de 60 kilomètres du nord au sud, la mise en place d'un réseau d'égouts centralisé suivant les technologies mises en œuvre dans des villes beaucoup plus denses serait d'un coût tout simplement inabordable. Nous avons donc l'obligation d'explorer des solutions technologiques innovantes qu'il nous appartient de rechercher ensemble. Nous devons pour cela travailler avec des institutions

⁷ Programme Know Your City



universitaires et de recherches. Et le PFVT a un rôle à jouer en tant que plate-forme pouvant mobiliser toutes les catégories d'acteurs français intervenant dans le champ des villes et territoires. Trouvons des niches dans lesquelles proposer des paquets de technologies adaptés à la situation de l'Afrique, un continent marqué par une croissance urbaine fulgurante et un manque affligeant de moyens. Nous devons faire des arrangements financiers et juridiques qui permettent d'inventer et de développer ces paquets technologiques. Si on s'en tient aux solutions technologiques actuelles, on condamne beaucoup de populations des villes africaines surtout les pauvres, à ne pas pouvoir accéder à des niveaux de service qui leur assurent une vie digne.

Je vous ai dit que le défi démographique est le plus important, et que l'Afrique va bientôt devenir le principal foyer humain du monde. Mais les villes africaines sont aussi parmi les plus pauvres du monde. Paradoxalement l'Afrique est en même temps l'un des rares endroits au monde où un investisseur a la possibilité d'avoir un taux de retour sur investissement relativement élevé (souvent proche de deux chiffres) parce que ce continent expérimente depuis plus de 10 ans des taux de croissance économique bien au-dessus de la moyenne mondiale. Les Africains sont surpris d'observer que malgré ces opportunités l'Afrique est toujours regardée sous le prisme des problèmes et non pas sous celui de son potentiel. Ils ne comprennent pas que l'Europe qui se situe dans les mêmes méridiens que l'Afrique, et qui de ce fait voit le soleil se lever et se coucher en même temps que l'Afrique, soit si éloignée de l'Afrique quand il s'agit de ses rapports avec ce continent dans le domaine du développement. On se serait en effet attendu à ce que dans sa coopération avec l'Afrique, l'Europe s'inspire de la stratégie japonaise du vol des oies sauvages. Cette stratégie consiste à encourager les pays développés à investir dans les pays en développement situés dans le même espace méridien de proche en proche, de la même manière dont les oies sauvages se posent de proche en proche en s'éloignant progressivement de leur point de départ. Il faut reconnaître que cette stratégie est la seule possible si on est attaché au concept de co-développement. Je dirais que chaque espace méridien a un Nord et un Sud et la coopération entre les deux est au fondement du co-développement. La dynamique de développement à l'œuvre de par le monde s'est généralement propagée de cette façon, il n'y a que l'Europe qui ne l'a toujours pas compris. Les Américains du Nord investissent pour le développement de l'Amérique du Sud. On a montré que le Japon a puissamment contribué à l'enclenchement de la dynamique de développement en Asie de l'Est et du Sud-Est. Il est temps que l'Europe réalise que son sort est consubstantiellement lié à celui de l'Afrique.

Enfin, je suis d'accord avec la conclusion de l'agenda d'action d'Addis Abeba qui dit, en substance, que le financement du développement durable vient essentiellement des ressources domestiques. L'essentiel des ressources domestiques vient de la fiscalité, notamment sur les entreprises y compris les multinationales. Or beaucoup d'entreprises et notamment les entreprises multinationales ne paient pas les impôts qu'ils doivent. Mais le financement public domestique est assuré par la fiscalité et donc tout ceux qui font les affaires dans nos pays doivent payer l'impôt. Et parce que les impôts ne sont pas payés comme il faut, bon nombre de pays africains sont acculés à s'en remettre à l'aide publique pour financer leur développement Augmenter la collecte des ressources pour renforcer la capacité d'action des pouvoirs publics est un combat commun à mener, celui de faire en sorte que l'impôt soit régulièrement payé par ceux qui le doivent, en Europe comme en Afrique. Est-il possible de s'inspirer des États Unis qui ont mis en place des dispositifs pour que toute société américaine paie des impôts aux États Unis quel que soit l'endroit où elle exerce son activité. C'est là certainement la voie à suivre pour que les sociétés multinationales cessent de l'optimisation fiscale.



Je voudrais juste souligner un point que Jean-Pierre a évoqué. C'est la prise en compte par les élus de l'ensemble de leur population. Dans mon travail, j'ai rencontré des maires de commune qui avaient conscience qu'ils devaient garder les habitants dans une perspective d'élection. Au niveau local, le débat est posé. Ils sont conscients de cette affaire. Nous, dans nos projets technocratiques, on en est moins conscient, car nous ne sommes pas dans la logique d'aller regarder le détail du fonctionnement lorsqu'on fait une planification. Ils sont beaucoup plus conscients localement de ces questions de réseaux, de localisation, d'accès à l'emploi. Après, on ne sait pas bien le prendre en compte car on ne sait pas fabriquer les infrastructures. Je suis aussi d'accord avec la réflexion sur les paquets technologiques.

MAGGIE CAZAL - PRESIDENTE D'URBANISTES SANS FRONTIERES

Ce qui était très intéressant d'entendre aujourd'hui c'était qu'il faut agir local. Cela me rappelle mon passé de militante écologiste lorsqu'on disait « Penser global, agir local ». J'ai une question sur la décentralisation. Vous avez parlé de la fiscalité mais il me semble que c'est difficile vu la pauvreté intense, notamment en Afrique, auprès de qui on récolte la fiscalité. Comment mettre en place un système transparent ? D'autre part, également sur la décentralisation, comment va t-elle être gérée ? A la fois pour la gouvernante urbaine locale et pour la fiscalité. Enfin, aujourd'hui on est le 31 octobre, journée mondiale des villes, avec Urbanistes sans frontières on a mis en place une coalition internationale pour la ville et les territoires durables. On a récolté plus d'une centaine de signatures en deux jours. On a mis en place 5 collègues : ONG, associations de professionnels, universités et centres de recherche, collectivités locales, entreprises. On ne peut pas travailler seul.

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

CGLUA s'est vu assigner deux missions principales de la part de ses membres : Premièrement faire reconnaître les collectivités territoriales comme une sphère autonome dans la gouvernance des affaires publiques. Deuxièmement promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des politiques de décentralisation dans tous les pays d'Afrique afin chaque Africain jouisse des bénéfices de la démocratie locale et se mobilise pour la promotion du développement économique local. . A l'heure actuelle nous comptons en Afrique un peu plus de 16 500 collectivités territoriales. Cependant deux tiers (2/3) de la population africaine ne relèvent toujours pas d'une collectivité territoriale. C'est la raison pour laquelle le combat pour la décentralisation doit se continuer. En vue de stimuler l'engouement pour l'adoption et la mise en œuvre des politiques de décentralisation, CGLU Afrique a entrepris d'évaluer l'environnement institutionnel créé par les États en faveur des initiatives et actions des collectivités territoriales. On procède au classement des pays africains selon le cadre institutionnel qui est créé aux collectivités territoriales⁸. Les résultats de l'évaluation aboutissent au classement des pays en 4 couleurs : pays verts qui ont mis en place un environnement institutionnel favorable aux collectivités ; pays jaunes dont l'environnement institutionnel pourrait être favorable moyennant certaines améliorations souhaitables ; pays oranges dont l'environnement institutionnel demande d'importantes réformes pour être favorables aux collectivités territoriales ; enfin les pays sont rouges⁹

⁸ Document disponible sur le site de la CGLU

⁹ 1. Vert (note supérieure à 30): pays qui présentent l'environnement le plus favorable à l'action des villes et autorités locales suivant les standards retenus;



dont l'environnement institutionnel est adverse aux collectivités. Un rapport est publié tous les 3 ans, qui explicite la notation attribuée à chaque pays, ainsi que les réformes à entreprendre pour que ledit pays progresse dans la mise en place de l'environnement incitatif pour les collectivités territoriales en Afrique. La question de la décentralisation est le coeur de métier de CGLU Afrique.

Il est évident que la marge de manœuvre des collectivités territoriales dépend de leur capacité à mobiliser des ressources domestiques, et d'abord à partir de la fiscalité. Du niveau des ressources des collectivités territoriales dépend le niveau et la qualité des services au service des citoyens. Le niveau de services doit être ajusté à la capacité contributive de la société. La distribution géographique des services urbains doit aussi être considérée car elle révèle le niveau d'inégalité spatiale dans chaque collectivité. Par exemple Johannesburg Sandton, un quartier au niveau de services très développé, n'a rien à voir avec Alexandra, un township situé à seulement 500 mètres à vol d'oiseau de Sandton. Les dirigeants des villes d'Afrique font souvent face à un dilemme du point de vue de l'accès aux services : soit ils ajustent le niveau de service dans la ville en vue d'avoir un index d'accès moyen pas très mauvais pour l'ensemble de la population ; soit alors ils choisissent d'adopter des normes de services relativement élevées pour disposer des services modernes mais dans ce cas la contrepartie est qu'une grande partie de la ville n'aura pas accès. Le choix du niveau et de la qualité de services est donc un choix politique et de gouvernance de première importance. C'est pour cette raison que je suis relativement réservé vis-à-vis du discours sur les *Smart Cities* qui semble affirmer que c'est que grâce à la récolte et au traitement des données statistiques sur la ville, que les leaders de ces villes seront en capacité de décider plus objectivement sur les choix à opérer. Je suis d'avis d'utiliser les meilleures connaissances possibles mais que les décisions doivent être prises à la suite de délibérations organisées suivant un processus démocratique. C'est pourquoi je préfère parler de Smart Citizens et non pas de Smart Cities.

CHARLOTTE LE COZ - AFD

Je voulais simplement revenir sur la question du financement des collectivités locales. De plus en plus, l'AFD essaye de trouver de nouvelles opérations pour financer directement ou indirectement les collectivités locales, notamment par le biais de facilitation de projets En Afrique Subsaharienne, je m'occupe personnellement du fond CICLIA¹⁰. Ma responsable sera présente à Africits et participera à une session de financement des collectivités territoriales. et de la finance climat. Elle présentera CICLIA. On essaye de trouver des solutions pour financer les collectivités territoriales par le biais de prêts, de subvention. Cela demeure compliqué. On a pris l'exemple de Dakar tout à l'heure, avec l'élection de la nouvelle maire, les discussions reprennent sur la possibilité de prêter à Dakar, c'est une affaire à suivre Des changements s'opèrent progressivement. Les bailleurs de fonds sont de plus en plus conscients que les réponses au changement climatique passent par les collectivités. On est beaucoup moins sur cette approche *top down* que *bottom up*. Le changement est en cours.

2. Jaune (note comprise entre 25 et 30): pays dont l'environnement est plutôt favorable à l'action des villes et autorités locales, mais dont certains éléments doivent être améliorés;

3. Orange (note comprise entre 20 et 25): pays dont les avancées vers un environnement favorable aux villes et autorités locales nécessitent d'importants efforts de réformes; 4. Rouge (note inférieure à 20) : pays dont l'environnement est globalement défavorable à l'action des villes et autorités locales.

¹⁰ Facilité de préparation de projets à co-bénéfices climat portés par des villes d'Afrique Sub-Saharienne



MICHEL GERARD - CONSULTANT

J'ai été tout à fait frappé et je suis d'accord avec toi sur la nécessité d'une recherche technologique et le lien entre la capacité des villes à réaliser les choses essentielles (assainissement) et la technique. Il faut s'adapter complètement aux capacités des gens. Ceci pose un problème très difficile. Il faut absolument, car on ne fait pas de la recherche comme ça, il faut de l'organisation et de la formation aussi. À l'heure actuelle je remarque que les instruments de formation en Afrique sont des instruments de déformation. Les gens apprennent plutôt les techniques européennes que des techniques qui devraient être adaptées au contexte. J'ai un exemple, on avait proposé à l'époque au Zaïre dans un quartier précaire un assainissement à la parcelle, un jeune Zaïrois nous avait dit « je n'avais jamais vu ça dans les livres à l'école du génie rural ». Voici les difficultés concrètes dans lesquelles on se trouve. Il faut une adaptation technique et aussi une adaptation des manuels pédagogiques.

CHARLES JOSSELIN - ANCIEN MINISTRE DELEGUE A LA COOPERATION ET PRESIDENT DE CITES UNIES FRANCE

Je voudrais revenir sur les autorités religieuses. Quel est le rôle des églises sur le défi démographique ? Il me semble que ces autorités traditionnelles sont un vecteur important à ne pas négliger.

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Je réagis d'abord au commentaire de l'AFD. Il y a quelques temps l'économiste David Naudet a publié un livre dans lequel il affirmait que la coopération c'est trouver des problèmes aux solutions. Nous reconnaissons l'effort que l'AFD fait pour soutenir financièrement les collectivités territoriales sans solliciter la garantie de l'Etat. Pour cela l'AFD a engagé plusieurs pays d'Afrique à mettre en œuvre le programme PEFA (Public Expenditure Financial Accountability) d'amélioration de leur gouvernance financière. Cet exercice a mobilisé l'administration municipale pendant plusieurs mois et mobilisé un budget-temps voire une contribution financière parfois importante. Après un investissement aussi important les villes concernées ont espéré à bon droit bénéficier de financements de l'AFD. Mais la majorité n'ont pas bénéficié de prêts de l'AFD. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des Africains se tournent vers les Chinois qui ne soumettent pas leurs investissements à des pré-requis en matière de gouvernance. Bien sûr investir sans se soucier de comment faire fonctionner et assurer la maintenance des investissements mis en place peut être un souci. Mais face aux immenses demandes en infrastructures et équipements on peut comprendre que les maires privilégient la plupart du temps la mise en place des investissements, laissant pour plus tard la question du fonctionnement et de la maintenance. Il faut sans doute trouver un équilibre entre ces deux extrêmes pour que les investissements entraînent un cercle vertueux de développement local.

Concernant les technologies, les Chinois questionnent les technologies urbaines et expérimentent beaucoup. Un des exemples est celui du traitement des excréta. Les Chinois se demandent si on ne peut pas éviter tous ces réseaux d'évacuation des eaux usées transportant des excréta et ces stations d'épuration si on pouvait traiter les excréta sur place en utilisant la réduction des excréta en poussière sur site par le recours aux technologies micro-ondes. Cette ré-interrogation des technologies actuelles au regard des réalités urbaines de l'Afrique est un champ de recherche dans lequel le PFVT devrait s'investir. Il nous faut être plus créatifs et innovants. C'est ce que nous avons fait quand nous avons demandé au Classement b du Sahel de l'OCDE d'adapter la méthode démo- économique mise en œuvre



pour l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest¹¹, afin de développer des outils de gouvernance économique des collectivités territoriales. C'est ainsi qu'a été mise au point du modèle Ecoloc¹² qui permet de calculer la contribution des collectivités à la richesse nationale et de doter lesdites collectivités d'un tableau de bord économique permettant de faire un travail de gestion prospective du développement local. Donc, il n'est pas impossible d'inventer de nouveaux paquets technologiques. On nous dit que l'Afrique doit se spécialiser dans la *Low-tech*, mais il s'agit de la « *tech* » tout simplement. Il faut mettre l'intelligence en mouvement pour trouver des solutions originales et adaptées à la réalité et au contexte des villes africaines. Il est vrai qu'on ne nous apprend guère les bonnes techniques adaptées. Mais à l'inverse, je vous signale que les Suédois ont mis au point des systèmes d'assainissement sec qu'ils installent y compris dans les immeubles. Cela choque encore des gens. Quelque part il faut faire circuler l'information sur les technologies qui existent, et surtout sur les technologies décentralisées. La théorie de l'économie d'échelle, selon laquelle plus on massifie plus on fait des économies, cette théorie n'est pas adaptée dans le contexte des villes africaines. Il faut pour les villes africaines des solutions plus décentralisées. Et de ce point de vue le marché africain est très prometteur.

Je termine mon propos avec la question des églises. Cette question est très importante, notamment les églises révélées pentecôtistes. Elles ont fait une percée extraordinaire partout en Afrique. Charles Josselin a raison de souligner cela. À Africités nous avons coutume d'inviter des autorités traditionnelles et morales. Nous avons supprimé les invitations aux personnalités morales du fait de cet extraordinaire foisonnement des institutions religieuses. Nous continuons à inviter les autorités traditionnelles. Mais Charles Josselin a raison, les autorités religieuses sont devenues des partenaires incontournables aujourd'hui.

JEAN-FRANÇOIS JANIN - URBA 2000

Je voudrais poser une question sur les *Smart Cities* puisqu'il y a une norme ISO 37120 qui est parait-il en cours de modification à l'ONU. Il y a des suites à ça, des changements vont sûrement intervenir. Je voulais savoir si vous êtes au courant de ces changements et si vous soutenez ces changements. Dans le mécanisme d'aujourd'hui, les sites internet *Data for Cities*, contiennent des choses qui seraient contradictoires. Quelles sont les modalités de la nouvelle norme ? Qu'est-ce qui va se passer après ?

JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Je réponds à M. Janin que je ne suis pas au courant de la norme ISO à laquelle il fait référence. Je suis preneur d'informations à ce propos.

11 West African Long-Term Perspective Study (WALTPS) Preparing for the Future - A Vision of West Africa in the Year 2020, WALTPS

12 Mis en place par des experts français avec le concours de la Banque Mondiale, ce programme vise un processus de développement en réseau dans les villes moyennes mettant en relation les niveaux local, régional et mondial. Source : *Les annales de la recherche urbaine*

« Changement climatique : un enjeu globale, des réponses locales »

RONAN DANTEC

Sénateur Loire-Atlantique - Porte-Parole climat Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Président Climate Chance

Il y a une tradition des villes européennes et tout particulièrement françaises, de participer à des réseaux internationaux de villes. C'est à Paris que s'est créée Cités Unies France. Nantes s'y est beaucoup investie puisque nous avons animé le groupe climat d'eurocities avec la déclaration des villes européennes un an avant Copenhague. J'ai été aussi pendant 10 ans le porte-parole climat de CGLU. Les villes se sont quand même organisées pour être présentes dans les négociations. Les Etats ont été pendant longtemps extrêmement réticents, y compris parce qu'à l'échelle mondiale, les négociations sur le climat comme les négociations onusiennes fonctionnent au consensus et non démocratiquement.

L'émergence de ces territoires porteurs de démocratie locale n'était pas forcément vue d'un très bon œil. Elle n'a pas été acceptée immédiatement par tous. Néanmoins, comme nous avons la responsabilité de la vie quotidienne des habitants de cette planète, responsable de la moitié des émissions de GES (en laissant de côté les grandes productions industrielles ou production d'électricité), ceux qui étaient réticents à nous associer ont compris qu'on ne pourrait pas tenir l'objectif de réduction des émissions sans nous impliquer.

Donc peu à peu, on s'est quand même rapproché avec notamment la déclaration de Cancun qui a pris en compte les acteurs locaux : *including, local, and subnational governance*. Il y a également ce slogan, très connu depuis Rio, « Penser global, agir local », qui est aussi pour nous « Agir global à partir de pensées locales ». A partir des politiques nationales il y a aussi du lobbying. Les réseaux français de collectivités par exemple ont une plateforme commune sur les questions climat énergie et font des propositions au gouvernement, dans le moment même ce sont des propositions qui seraient plutôt un mur de refus. C'est un lobbying qu'on a engagé depuis 3 ans, encore à ce stade sans succès. Il y a évidemment du lobbying, j'ai présidé le groupe de travail de gouvernance du grand débat national sur l'énergie qui a précédé la loi transition énergétique, j'avais les réseaux de collectivités dans ce groupe de travail, on a trouvé un consensus notamment sur la mise en place des plans climat pour les intercommunalités qui se sont ensuite retrouvés dans la loi.

Du côté des négociations internationales, ces réseaux comme Climate Alliance ont aussi un rôle de diffusion des meilleures pratiques, c'est un rôle extrêmement important. Vous allez sur les sites des réseaux il y a des fiches d'action et d'évaluation d'actions qui montrent ce qu'il est possible de faire. Si on prend l'exemple de Nantes, quand j'y suis arrivé en 2001 comme nouveau vice-président de Nantes métropole, il y a eu une volonté de se saisir de la compétence environnementale. On a commencé à faire, avec la directrice du service, le tour de l'Europe en lien avec réseaux pour voir ce qu'il se faisait, on est revenu avec le projet d'Eco-quartiers pour le grand projet urbain de l'île de Nantes, c'est quelque chose qu'on avait travaillé avec la ville de Hanovre. Cet échange est essentiel. Aujourd'hui, une ville qui veut agir, elle ne cherche pas à réinventer les projets, elle regarde ce qui se passe ailleurs. C'est quand même dans la culture des villes d'échanger les réseaux. Les rencontres permettent les diffusions des meilleures pratiques.

Globalement il y a un vrai consensus et on peut dire qu'il y a une communauté des villes sur le climat. Ce consensus là n'est pas remis en cause pour autant, les élus locaux et les élus nationaux ne sont pas très différents. Ils sont porteurs d'une vision nationale donc les différences continuent d'exister. Il ne faut pas croire que les différences politiques n'existent plus. Simplement, à l'échelle internationale le message des villes les plus engagées prédominent, par exemple l'exemple du vélo à Copenhague va être mis en avant par l'organisation mondiale même si on sait derrière qu'il y a encore des villes tout voiture. Il y a sûrement encore du politiquement correct dans la négociation climat. Il ne faut pas non plus se leurrer sur ce niveau de consensus, il



écrase les dissensus, mais ils vont réapparaître ailleurs dans les politiques nationales ou dans le détail des politiques locales.

Il y a deux phénomènes qui sont à l'œuvre en même temps dans les réseaux des villes. Tout d'abord la volonté de participer au grand concert du monde, de participer à la résolution des problèmes du monde. Les villes motrices sont plus celles de la régulation. Il y a une sélection par les réseaux des villes les plus porteuses de l'évolution « des questions du monde » et de sa régulation. Puis, il y a quand même, à l'échelle des grandes métropoles de la compétition entre villes. Il s'agit quand même de briller au firmament des bons exemples mondiaux. La COP est un lieu où on montre ce qu'on fait. Et donc, au niveau des grandes métropoles il y a une compétition pour attirer des talents et des investisseurs. La participation à la régulation demeure la première motivation.

Les réseaux de villes ne vont pas créer un nouvel équilibre mondial, ils créent des consensus. Les réseaux créent des consensus sur des points précis, et le climat aujourd'hui fait partie des inquiétudes communes.

Pour autant, les égoïsmes nationaux n'ont pas disparu et ils peuvent même être portés par les mêmes élus. Il ne faut pas demander à ces réseaux un multilatéralisme complet alors que les Etats n'y arrivent pas. Néanmoins il y a quand même une culture positive dans l'idée de trouver tous ensemble des solutions pour la planète et d'assumer chacun sa part de responsabilité globale. Il ne faut pas non plus surestimer cette culture parce que les enjeux nationaux n'ont pas disparu mais ne sont pas dans les polices locales. Tous les maires du monde ont les mêmes problèmes. Les politiques nationales sont beaucoup plus centrées sur les problèmes nationaux, c'est donc là que sont les exacerbations. Les élus locaux créent une culture collective qui est facilitatrice sur les solutions climat.

Cet entretien a été accordé au PUCA à l'occasion du colloque sur l'internationalisation des villes au (début) du 21ème siècle : Enjeux, processus, stratégies, organisé par le PUCA et le LATTIS les 15 et 16 octobre 2018.

Eléments conclusifs

HERVE BOISGUILLAUME

Je retiens l'importance de l'action multi-acteurs, réfléchir chacun à notre niveau permet de mieux travailler s'engager dans des actions communes. Deuxième point, et Jean-Pierre l'a abordé, c'est la nécessité d'échanger les informations entre les villes et aussi assurer le partage des évènements afin d'approfondir la réflexion qu'on engage sur la ville de demain. Autre point, c'est comment partager mieux les bonnes pratiques, les bonnes technologies. Egalement, savoir mieux partager les questions financières, fiscales et foncières qui sont très importantes dans les choix qui seront fait. On a assez peu parlé des Objectifs du Développement Durable, et je pense que ça doit être quelque chose qui doit nous guider aussi.

